



Union Tunisienne de Solidarité Sociale

**Projet : Insertion Economique Sociale et solidaire Dans les collines
de Kairouan**

« IESS Kairouan »

**Composante 1 : Mobilité sociale et économique des ménages ruraux
pauvres**

**Mission Expertise Court-Terme (ECT) : Formation de l'équipe du projet à
la cartographie thématique et initiation à la géomatique appliquée à la
gestion des ressources naturelles, la programmation et le
suivi/évaluation des réalisations du projet.**

Consultation n°14/2023 :

Choix d'un formateur spécialisé en Cartographie

Termes de référence

Durée de la mission	6 jours
Nombre d'intervention	1
Date prévue de démarrage	Mois de juillet 2023



Union Tunisienne de Solidarité Sociale

ARTICLE 1 : CONTEXTE-OBJECTIFS DE LA MISSION DE FORMATION

Contexte :

L'Union Tunisienne de Solidarité Sociale « UTSS » est une fédération d'associations régionales et locales qui couvre toute la Tunisie. Elle a été créée en 1964 dans le but de contribuer aux stratégies du pays dans le domaine social et économique.

Outre sa mission fondamentale qui a consisté pour plusieurs décennies à la gestion de l'assistance et de l'aide sociale en général et la protection des catégories fragiles (enfants, personnes âgées, familles nécessiteuses, etc.), l'UTSS se spécialise depuis 1992, dans l'appui, le soutien et l'aide à l'auto développement au profit des communautés et des familles menacées d'exclusion et de marginalité à travers l'appui à la création d'activités génératrices de revenus et la contribution aux nouveaux défis du pays pour la création de l'emploi durable, la mise en place de cadres et de structures d'expression et d'organisation de la population cible et la protection et valorisation des ressources du pays (ressources naturelles et humaines).

Le projet « **Insertion Economique Sociale et solidaire Dans les collines de Kairouan IESS** » est mis en œuvre par une approche collaborative et interministérielle impliquant le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime (MARHP) et le ministère des affaires sociales (MAS). Le Commissariat régional au développement agricole (CRDA) et l'Union tunisienne de solidarité sociale (UTSS) sont des partenaires stratégiques dans la mise en œuvre au niveau régional.

Le but du projet est de contribuer à l'augmentation de l'indice de développement du Gouvernorat de Kairouan, en particulier par la mise en œuvre de la Loi Amen Social. Ainsi, l'objectif de développement du projet est d'accroître la résilience sociale, économique et climatique des ménages les plus pauvres dans les collines de Kairouan, en mettant un focus particulier sur les femmes et les jeunes.

Le Projet IESS est financé par un prêt du FIDA (23,1 millions de Dollar USD, 45,1% des coûts totaux) ; un don du FIDA (0,7 millions de Dollar USD, 1,4% des coûts totaux) ; un don du Fonds d'Adaptation au Changement Climatique (FACC) (9,2 millions de Dollar USD, 18% des coûts totaux) ; une contribution du Gouvernement (15,9 millions de Dollar USD, 31% des coûts totaux) et une contribution des bénéficiaires (1,8 millions de Dollar USD, 1,2% des coûts totaux).

En plus de la composante transversale de gestion de projet, IESS est construit autour de deux composantes complémentaires : la première composante cible *les familles nécessiteuses et à revenu limité* et la seconde concerne *les petits exploitants et les petits éleveurs des collines de Kairouan pour une meilleure valorisation des produits locaux*, en facilitant l'intégration des bénéficiaires de la composante 1 dans les filières soutenues dans la composante 2.



Union Tunisienne de Solidarité Sociale

Les 2 sous-composantes 1.2 : « Renforcement des capacités des ménages ruraux défavorisés » et 1.3 : « Promotion des AGRs » font l'objet d'une convention de mise en œuvre entre le Commissariat Régional de développement agricole de Kairouan, la direction régionale des affaires sociales DRAS et l'UTSS.

Ainsi, la réalisation de ces deux sous-composantes s'appuie sur une équipe technique et d'animation (14 animateurs/trices, 06 accompagnateurs et une unité de gestion technique).

Dans ce contexte et après un peu plus d'une année de démarrage du projet, et dans un objectif de développer les capacités opérationnelles de l'équipe d'animation du projet, une formation en cartographie et initiation au GIS s'est avérée pertinente, elle va renforcer le travail des animateurs et assurer une qualité des livrables et des produits.

Objectif global :

L'objectif de la mission est de dispenser un module de formation aux bases de la géomatique, à la géolocalisation sur le terrain, à la cartographie thématique et à l'utilisation des bases de données cartographiques, des images géo-spatiales et des observations de terrain dans l'aide à la décision et le suivi/évaluation des réalisations des projets de développement.

Il s'agit d'une formation pratique, qui traitera des aspects théoriques de manière rapide et ciblée. Elle est destinée à l'équipe des animateurs Graduation de l'UTSS et éventuellement des représentants des autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet IESS.

Sur le plan pédagogique, la formation comprend des séances de formation en salle, appuyées par un exercice de terrain illustrant les notions théoriques reçues. L'opérationnalité des techniciens en situation réelle de terrain est recherchée au terme de la formation dispensée.

ARTICLE 2 : PRINCIPALES TACHES ET ACTIVITES ATTENDUES

Le module de formation projeté reposera sur des séances de formation théorique en salle et un exercice pratique de terrain qui servira de démonstration en situation réelle. La formation sera menée en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du projet (UGP), l'UTSS et CRDA Kairouan) de l'IESS.

Les principales tâches attendues sont :

- Conduire des séances de formation en salle à raison de trois séances par jour (02 jours) ;
- Effectuer un exercice pratique de terrain sur un site d'intervention du projet avec relevé de données de terrain (réalisations) à reporter sur support cartographique (01 jour) ;
- Soumettre un support de travail aux apprenants et l'UGP (01 jour).



Union Tunisienne de Solidarité Sociale

- Deux jours (02 jours) sont consacrés à la préparation des supports de formation et de l'exercice de terrain.

RESULTATS ATTENDUS :

Les principaux résultats attendus de ce module de formation se résument comme suit :

- Les apprenants acquièrent des connaissances théoriques sur les bases de la géomatique (télédétection et SIG), de la géodésie et de ses utilisations en matière de positionnement dans l'espace et de géo-référencement des cartes,
- Savoir manipuler les applications et logiciels de cartographie et de SIG (open source) et le GPS (localisation dans l'espace) et ce pour représenter de manière cartographique les réalisations du projet, les actualiser et les analyser pour aider la prise de décision,
- Etre en mesure de recueillir des données sur le terrain et de les porter sur les cartes numériques afin de réaliser le suivi des réalisations sur le terrain et de les évaluer,
- Connaître et appliquer les règles de base de la cartographie et des représentations spatiales.
- Apprendre à combiner des cartes numériques, de manière simple, pour en générer des cartes thématiques nécessaires pour rendre compte d'une situation, argumenter et illustrer les documents de reporting du projet.

ARTICLE3 : LIEU ET DUREE DE LA MISSION COURT TERME

La formation sera réalisée à Kairouan.

Les prestations sont donc estimées à Six (06) jours dont 03 jours de formation.

ARTICLE 4 : RAPPORTS ET DOCUMENTS

A l'issue de sa mission, le formateur produira un rapport synthétique présentant le déroulement de la formation et son appréciation.

Également, le consultant remettra les supports de formation (présentation power point, vidéos.).

ARTICLE 5 : QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISE POUR L'ENGAGEMENT DU FORMATEUR

1. Qualification et compétences :

- Avoir au moins un diplôme bac+4 en sciences agronomique, communication, formation ou tout autre domaine en relation avec la formation et les tâches à accomplir.
- Maîtrise des outils et techniques de la géomatique appliquée à la gestion des ressources naturelles et du développement rural (SIG, Télédétection et GPS);
- Capacité de communication avérée.



Union Tunisienne de Solidarité Sociale

- Avoir préparé et réalisé des sessions de formations portant sur la même thématique considérée et au profit des adultes (ingénieurs et techniciens du développement)
- Maîtrise de la langue française et arabe.

2. Expérience générale :

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 15 ans dans la gestion de l'information spatiale, la planification et le développement rural, la formation des adultes ou tout autre domaine en relation avec la formation et les tâches à accomplir.
- Avoir assuré aux moins une dizaine de sessions de formations portant sur la thématique de la cartographie thématique appliquée aux ressources naturelles,

3. Expérience spécifique :

- Avoir conduit ou participé à des formations similaires.
- Bonne maîtrise des logiciels de cartographie, d'analyse d'images et de SIG (surtout Open source) et des applications informatiques
- Avoir une bonne connaissance des bases de données cartographiques ouvertes nationales et internationales.

ARTICLE 6 : PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le formateur (rice) devra présenter un dossier constitué des pièces suivantes :

- Une offre technique : la méthodologie détaillée pour réaliser la formation, y inclus le timing d'exécution ;
- Copie conforme du diplôme universitaire ;
- Curriculum vitae détaillé avec signature manuscrite et fournit les informations nécessaires à la vérification des exigences spécifiques de participation et à l'évaluation de la candidature, conformément aux critères définis dans la présente consultation, concernant les compétences et l'expérience professionnelle documentaires du candidat ;
- Toutes les pages de ces termes de référence dûment signées et paraphées ;
- Des copies des attestations/certificats justifiant l'expérience du candidat ;
- Une copie du document d'identité en cours de validité ;
- Une offre financière.

ARTICLE 7 : CRITERES D'EVALUATION

Le jugement des offres en vue de retenir le soumissionnaire adjudicataire, se fait comme suit :

1- La commission de dépouillement éliminera les offres non conformes aux indications et conditions du présent cahier des charges.

2- L'évaluation des offres se fera en deux phases et de la manière suivante :



Union Tunisienne de Solidarité Sociale

a- Dans une première phase, il sera procédé à l'examen des offres financières. Les offres seront vérifiées ensuite classées par ordre de prix croissant, l'offre la moins disante sera retenue.

b- Dans une deuxième phase, il sera procédé à l'examen de plis technique de l'offre la moins disante. La commission examinera la conformité des pièces techniques de l'offre la moins disante avec celles exigées par le présent cahier des charges.

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins disante et conforme techniquement.

Le soumissionnaire, dont l'offre n'est pas retenue ne peut pas contester, pour quelque motif que ce soit, le choix de l'UTSS.

L'UTSS se réserve aussi la faculté de ne pas donner suite à l'Appel d'Offres, si elle n'a pas obtenu des propositions qui lui paraissent acceptables. Dans ce cas, l'Appel d'Offres sera déclaré infructueux et l'UTSS en avisera tous les candidats, sans qu'aucun d'eux ne puisse prétendre à aucune indemnité que ce soit.

ARTICLE 8 : SOUMISSION

Les candidats doivent envoyer leurs dossiers par voie postale ou les remettre directement au bureau d'ordre de l'UTSS contre décharge, à l'adresse suivante : **Union Tunisienne de Solidarité Sociale, n°1 rue de l'Assistance Cité ElKhadra 1003 Tunis.**

L'enveloppe doit être fermée et portant la mention : « A NE PAS OUVRIR - Consultation n°14/2023 : Choix d'un formateur spécialisé en Cartographie ».

La date et l'heure limite de réception des offres est fixée pour le **16/06/2023 avant 16h45**. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Les offres parvenues après la date et l'heure mentionnées ne seront pas pris en considération.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend le dossier technique, l'offre financière ainsi que toutes les pièces et documents demandés.